



## HAUT du THEM - CHÂTEAU LAMBERT

Mairie : 3, rue de la Vierge

70440 HAUT du THEM Tel. 03.84.20.40.84 Fax 03.84.63.86.80

### COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 11 octobre 2017

#### Étaient présents :

Mr CLAUDEL Hubert, Maire,  
Mme VALDENNAIRE Sylviane, MM. LAMBOLEY Claude, GENEY Jean-Michel,  
adjoints, Mme, MM. ZWILLER Marie-Michèle, DAVAL Jean-Luc, GALMICHE Daniel,  
conseillers délégués aux adjoints, Mme PEREAUX Laurence, conseillère  
municipale.

Absent ayant donné pouvoir : M. TOTTOLI Denis à Mme VALDENNAIRE Sylviane.

Absentes : Mmes GALLET Aurore, HERAULT Charlotte.

**Secrétaire de séance :** M. GENEY Jean-Michel

Le Maire informe le conseil municipal que depuis le dernier conseil il n'y a pas eu de mariage. Il a été constaté :

\* le décès à l'extérieur de :

- Jean-Louis GALMICHE né à Haut du Them le 17 février 1954 et décédé à Verdun (Meuse) le 27 juillet 2017,

- Daniel XOLIN né le 26 septembre 1938 à Lure (Haute Saône) et décédé le 3 septembre 2017 à Remiremont (Vosges). Il a passé sa jeunesse à Haut du Them 12, rue du Tissage,

- Jean-Marie STOLZ né le 27 février 1933 à Mulhouse (Haut Rhin) et décédé le 15 septembre 2017. Il a passé sa jeunesse à Haut du Them et avait une maison Place Albert Côme,

- d'Anne-Marie LAROCHE née le 24 juillet 1933 à Haut du Them et décédée à Dijon (Côte d'Or) le 13 septembre 2017.

Et dans le village de :

- de Pierre CREVOISIER, né le 12 mars 1932 à Corravillers (Haute-Saône) et décédé le 9 octobre 2017 à Remiremont (Vosges). Il résidait à Château Lambert. Il adresse ses sincères condoléances aux familles.

\* la naissance de :

- Hélyana COLLOMBET le 17 juillet 2017 à Vesoul (Haute-Saône) de Thierry et Elodie FRANOT, habitant notre village, 5, rue de la Libération.

#### **Délibération 2-2017/10/082 : Demande d'aide pour le séjour loisirs "De la Fourche à la Fourchette" à Ventron (Vosges) :**

Le conseil municipal décide d'octroyer une participation de 20 €/enfant de Haut du Them - Château Lambert participant au séjour "de la Fourche à la Fourchette" à Ventron (Vosges) du 21 au 25 août 2017.

#### **Délibération 2-2017/10/083 : Vente de la parcelle G554 "le Rabosson" :**

Le conseil municipal accepte de vendre la parcelles G554 - le Rabosson- de 7a72ca pour 50 € à M. et Mme Robert LASSUS.

#### **Délibération 2-2017/10/084 : Modification des statuts du SIAHVO : :**

Le conseil municipal accepte la modification des statuts du SIAHVO (Syndicat Intercommunal de l'Aménagement de la Haute Vallée de l'Ognon) afin d'organiser la GEMAPI sur la Haute Vallée de l'Ognon au profit des Communautés de Communes.

**Délibération 2-2017/10/085 : Convention pour participation classe U.L.I.S de Melisey :**

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention pour la scolarité d'un enfant en classe U.L.I.S (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) de Melisey et à effectuer le paiement à réception du titre de recettes pour l'année scolaire 2017/2018. (pas de classe identique à l'école de Servance)

**Délibération 2-2017/10/086 : Heures Supplémentaires des agents :**

Le conseil municipal décide d'instituer l'IHTS (Indemnité Horaire pour Travail Supplémentaire) aux agents administratifs et techniques de la commune de Haut du Them - Château Lambert.

**Délibération 2-2017/10/087 : Demande d'aide au Département pour la mise en accessibilité des Établissements Recevant du Public de Haut du Them - Château Lambert :**

Le conseil municipal sollicite une aide au taux plein auprès de Mr le Président du Département et autorise le Maire à déposer les dossiers de demande de subvention pour la mise en accessibilité de la Mairie, de la salle du Foyer, de l'église et du Cimetière de Haut du Them.

**Délibération 2-2017/10/088 : Soutien du conseil municipal à la motion de l'AMRF sur l'adoption d'un loi en faveur des communes et de la ruralité :**

Le conseil municipal approuve cette motion et s'associe à la démarche de l'AMRF.

**Questions diverses : Ont été évoqués :**

- Le compte rendu du conseil communautaire du mardi 10 octobre 2017,
- Presbytère : 3 logements sont loués. L'inauguration est prévue le 8 décembre 2017 à 15h par Madame la Préfète.
- Les plaques des maisons de Château Lambert sont disponibles. Les personnes concernées sont prévenues et peuvent venir les retirer contre signature à la Mairie

Vu pour être affiché le 18 octobre 2017 conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Haut du Them-Château Lambert, le 23 octobre 2017

Le Maire. Hubert Claudel

